

Charte logotype La Poste

1. PRÉSENTATION

Le logotype est composé de deux éléments :

- le signe de marque, l'oiseau
- la typographie La Poste

VERSION DE RÉFÉRENCE

La version de référence est la version verticale jaune ou bleu. Le logotype vertical nomme et signe l'ensemble des supports de communication La Poste : papeterie, bureautique, édition, événementiel.

VERSIONS HORIZONTALES

Le **logotype horizontal (A)** est réservé aux applications digitales et mobiles (exemple : header de sites internet). Cette version du logo n'existe pas sur fond blanc pour des raisons d'accessibilité. Il existe un deuxième **logotype horizontal (B)** réservé au marquage d'objets publicitaires à espace restreint (stylo par ex).

Pour toute utilisation du logo horizontal, s'adresser à la direction de la marque.

2. COULEURS

Le logotype de La Poste est jaune sur tous les fonds, excepté sur fond jaune où celui-ci est bleu.



A

B



JAUNE LA POSTE

C 0 M 20 J 100 N 0
PANTONE® 116C
RVB 255 203 5
HEXA #ffcb05
RAL 1023

BLEU LA POSTE

C 100 M 80 J 0 N 0
PANTONE® 293C
RVB 0 61 165
HEXA #003da5
RAL 5002



LOGOTYPE NOIR OU BLANC

Ces versions en monochrome noir ou blanc sont appliquées uniquement lorsqu'une reproduction couleur est techniquement impossible et nécessite la validation de la direction de la marque.



Blanc



Noir

C O M O J O N 100
RVB 0 0 0
HEXA #000

3. ZONE DE PROTECTION

La zone de protection préserve l'intégrité du logotype. Pour la version de référence, elle correspond à 2 «P» du logotype. Aucun élément visuel ou typographique étranger au logotype ne peut apparaître dans cette zone. Cette zone permet également de caler le logotype sur certains supports.



Version de référence sur fond blanc



Version de référence sur fond jaune

4. TAILLE MINIMALE

Pour une lisibilité optimale, le **logotype vertical jaune** ne doit jamais mesurer moins de **17,5 mm** de large et le **logotype vertical bleu moins de 15 mm (100 px)**.

Le **logotype horizontal A** (réservé aux usages digitaux) ne doit pas mesurer moins de **227 px** de large et le **logotype horizontal B** (réservé aux objets publicitaires à espace restreint) pas moins de **22 mm**.



17,5 mm



15 mm / 100 px



227 px



22 mm

5. INTERDITS

Le logotype ne doit, en aucun cas, subir de modification au niveau des couleurs, des formes ou de la typographie. Toutes altérations de couleur, de forme, du symbole ou du nom La Poste sont à proscrire.

 Déformer	 Ne pas respecter la zone de protection	 Changer des éléments de position	 Mettre le logo blanc sur fond jaune
 Changer la couleur des éléments	 Redimensionner des éléments	 Supprimer des éléments	